

gante philosophie (a). Règle de proportion établie sur l'ordre naturel des choses, & sur l'incompatibilité de service de Dieu, comme dit l'Evangile, avec celui de Mammon. Car si la loi de Dieu est un joug inventé par les prêtres, si l'existence de cet Etre adorable, n'est qu'un préjugé aussi frivole qu'universel ; quel cas peut-on faire des hommes qui ont eu la bonacité de renoncer à toutes les possessions de la terre, pour s'occuper du culte du Créateur, & se préparer la jouissance de l'immortalité ? " C'est, dit l'auteur, la prétendue philosophie qui s'efforce de déshonorer & de détruire l'état religieux. Elle ne peut le souffrir, parce qu'il est un obstacle à l'exécution de ses projets. Elle a aussi contre le christianisme une haine profonde & implacable. Elle voudroit en effacer jusqu'aux traces, en abolir la mémoire. Elle n'oublie rien pour déshonorer ses ministres, pour exciter contre eux le mépris & la haine des peuples. Elle met sur leur compte la plupart des crimes & des malheurs qui ont troublé & souillé la terre. Elle les représente sans cesse comme des hommes plongés dans l'ignorance, dominés par les plus dangereux préjugés, comme des fanatiques ou des ambitieux, toujours appliqués à subjuguier les esprits par les terreurs de la superstition, toujours prêts à soutenir par la violence, leurs

---

(a) Voyez ce passage remarquable, dans le compte que j'ai rendu de l'Essai sur le Monastère, 15 Avril 1776, p. 552.